



La pauvreté dans le Puy-de-Dôme

Aggravation de la situation des plus pauvres pendant la crise

Entre 2008 et 2011, sous l'influence de la crise économique, la pauvreté augmente dans le Puy-de-Dôme. Ce dernier se démarque des départements ayant un profil socio-économique équivalent par la dégradation plus nette de la situation des plus précaires. En particulier, l'insertion des jeunes dans la vie active s'y avère plus difficile dans un contexte économique fragilisé. Le taux de pauvreté des jeunes actifs y est en effet élevé et en progression. La précarité s'aggrave aussi pour les familles et les enfants. En revanche, même si elle reste à un niveau élevé, celle des seniors diminue.

François Lasbats, Vincent Vallès, Insee

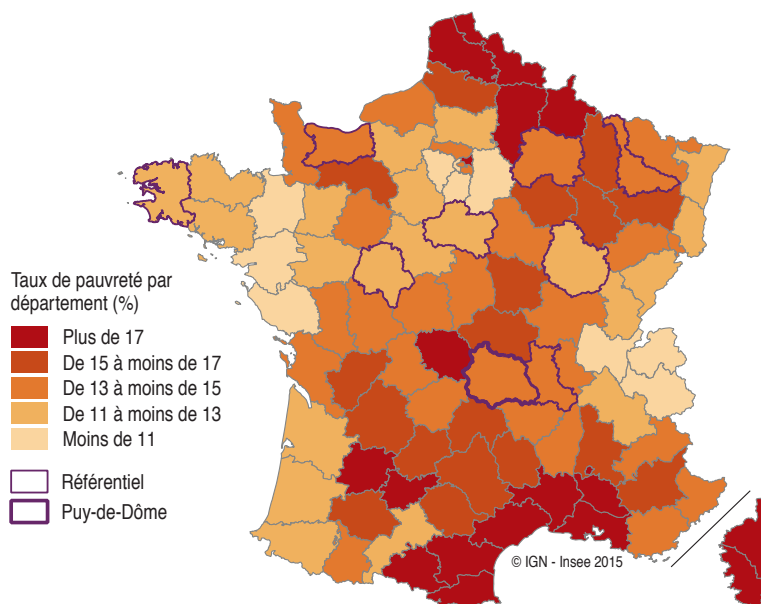
Fin 2011, 13,3 % des Puydômois vivent sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec un niveau de vie inférieur à 977 € par mois (*Méthodologie*). Cette part est inférieure de un point à la moyenne nationale. La pauvreté est mesurée ici à partir de l'ensemble des revenus des membres du ménage après redistribution, c'est-à-dire après prise en compte des prestations sociales reçues et paiement des impôts directs. C'est donc bien une pauvreté monétaire qui ne prend pas en compte les conditions de vie ou le ressenti de la pauvreté par les personnes en difficulté sociale. De plus, il s'agit d'une pauvreté relative calculée en fonction du niveau de vie médian de la population : le seuil de pauvreté évolue donc chaque année et ne doit pas être compris comme un minimum vital. La pauvreté est plus prononcée dans les départements du nord de la France et de la façade méditerranéenne, particulièrement touchés par le chômage, mais aussi dans certains départements ruraux du sud-ouest (*Figure 1*). Le Puy-de-Dôme fait partie des départements relativement épargnés. Il se positionne à la 35^e place des départements où la pauvreté est la moins présente. Cependant, cette situation, plutôt satisfaisante est à relativiser dès lors

qu'on la compare à celles des départements socio-économiquement proches (*Méthodologie, Référentiel*). Au sein de ces

derniers, le Puy-de-Dôme fait ainsi partie de ceux dans lesquels la pauvreté monétaire est l'une des plus prégnantes (*Figure 2*).

1 Plus de pauvreté au Nord et au Sud ainsi que dans les départements ruraux du Sud-Ouest

Part de la population vivant sous le seuil de pauvreté* en 2011



* le seuil de pauvreté monétaire est égal à 977 euros par mois et par unité de consommation en 2011.
Source : Insee, Revenus disponibles localisés 2011.

2 Rapporté au référentiel, une précarité marquée et des pauvres plus pauvres

Comparaison du Puy-de-Dôme et des départements du référentiel

	Taux de pauvreté en 2011	Évolution 2008/2011	Niveau de vie médian mensuel en 2011 des personnes sous le seuil de pauvreté	Taux de pauvreté des moins de 17 ans	Taux de pauvreté des 30 à 64 ans	Taux de pauvreté des 65 ans et plus
	(en %)	(en points)	(en euros par UC)	(en %)	(en %)	(en %)
Puy-de-Dôme	13,3	+ 1,0	792	18,3	11,6	9,8
Calvados	13,2	+ 1,2	805	19,2	11,7	7,4
Côte-d'Or	11,1	+ 1,2	805	15,9	9,6	6,8
Finistère	11,3	+ 0,7	809	14,4	10,1	9,3
Indre-et-Loire	12,0	+ 1,2	802	16,5	10,5	7,7
Loire	14,4	+ 1,5	801	20,9	12,9	8,3
Loiret	12,3	+ 1,6	793	18,9	10,4	5,9
Marne	13,5	+ 1,5	797	20,3	11,4	6,4
Meurthe-et-Moselle	14,3	+ 1,5	781	20,6	12,4	7,6
France métropolitaine	14,3	+ 1,2	787	20,3	12,6	8,8

Lecture : la moitié des Puydômois vivant sous le seuil de pauvreté a un niveau de vie inférieur à 792 euros.

Source : Insee, Revenus disponibles localisés 2008 et 2011.

Une précarité marquée, mais qui progresse moins vite

De 2008 à 2011, années de crise marquées par la contraction de l'emploi, la hausse du chômage et donc des pertes de revenus (*Encadré*), le taux de pauvreté puydômois augmente d'un point. C'est moins que dans les autres départements du référentiel à l'exception du Finistère. Ceci masque cependant une dégradation plus importante du niveau de vie des plus pauvres. Le niveau de vie médian des Puydômois sous le seuil de pauvreté diminue de 1,8 % entre 2008 et 2011, soit 15 euros de moins par mois en euros constants. Cette baisse est de 1,5 % au maximum dans les départements du référentiel à l'exception de la Côte-d'Or (- 2,1 %) et de la Loire (- 1,7 %). C'est le département du référentiel avec la Côte-d'Or où l'intensité de la pauvreté (*Méthodologie*) augmente le plus depuis 2008. Autrement dit, les personnes en situation précaire voient leur niveau de vie s'éloigner le plus du seuil de pauvreté. Dans le Puy-de-Dôme, la moitié des personnes pauvres vivent avec un revenu inférieur de 19 % au seuil de pauvreté, soit moins de 792 euros par mois. À titre de comparaison, mi-2011, le Revenu de Solidarité Active (RSA) socle (*Méthodologie*) pour une personne seule s'élève à 467 euros, l'Allocation de Solidarité pour Personnes Âgées (ASPA) à 742 euros maximum et le smic net à 1 072 euros pour un temps plein. Cette intensité de la pauvreté est moins forte qu'au niveau national. En revanche, elle est plus nette que dans la plupart des départements du référentiel.

Fragilisation des personnes non insérées sur le marché du travail

Les évolutions différenciées du niveau de vie des plus précaires entre le Puy-de-Dôme et le référentiel se reflètent dans celles du nombre d'allocataires du Revenu de Solidarité

Active socle (RSA), entré en vigueur en 2009. Entre 2009 et 2012, la croissance du nombre d'allocataires est plus prononcée dans le Puy-de-Dôme (+ 17,3 %) que celle observée dans le référentiel (+ 3 points) et qu'au niveau métropolitain (+ 5 points). En 2012, en comptant les allocataires, leur conjoint et enfant(s), 4,3 % des Puydômois de moins de 65 ans sont couverts par le RSA socle. C'est la part la plus importante du référentiel après la Meurthe-et-Moselle. Rapportée à celle des départements à structure socio-économique équivalente, cette situation pointe la fragilisation des actifs Puydômois qui s'insèrent difficilement sur le marché du travail, notamment les jeunes.

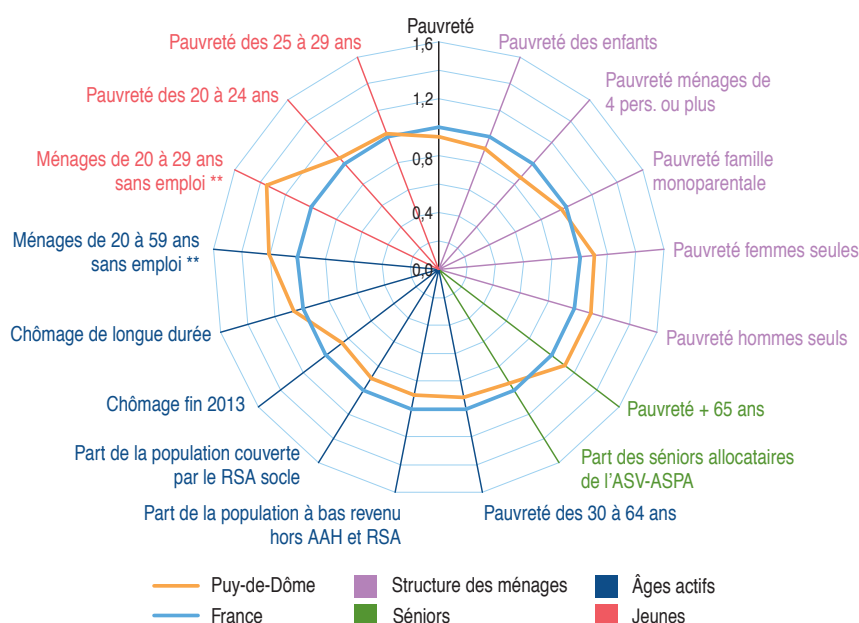
La précarité monétaire des moins de 30 ans est parmi les plus élevées du référentiel. Elle ne peut s'expliquer uniquement par le nombre important d'étudiants, présents eux aussi dans le référentiel. En effet, la part des jeunes ayant un emploi recule durant la crise. Ceux qui travaillent ont plus souvent des contrats précaires. De plus, dans le Puy-de-Dôme, la population jeune est plus diplômée que la moyenne nationale. La situation des non-diplômés en est d'autant plus fragilisée. Les emplois non qualifiés auxquels ils pourraient accéder sont en effet plus souvent occupés par des personnes surdiplômées. La part importante des jeunes ménages dont aucun adulte n'a d'emploi (*Figure 3*) conforte cette analyse. Dans le Puy-de-Dôme, 20,5 % des 20-24 ans et 14,1 % des 25-29 ans vivent sous le seuil de pauvreté en 2011 contre 18,2 % et 11,9 % trois ans plus tôt. Parmi les départements du référentiel, le Puy-de-Dôme est avec la Marne et la Meurthe-et-Moselle celui où la précarité des jeunes adultes est la plus marquée.

Pauvreté accrue pour les familles et les enfants mais en retrait pour les seniors

Dans le Puy-de-Dôme comme partout en France, la crise frappe davantage les ménages les plus vulnérables. Entre 2008 et 2011, le taux de pauvreté des personnes vivant dans une famille monoparentale augmente de deux points. Il atteint 30 % mais reste inférieur à la moyenne métropolitaine (31 %). La part de personnes pauvres vivant au sein d'un ménage composé d'un couple avec enfants augmente aussi fortement depuis 2008 (+ 1,9 point) pour atteindre 12 %. De fait, dans le Puy-de-Dôme

3 Une précarité des jeunes plus marquée que la moyenne métropolitaine

Position relative* du Puy-de-Dôme par rapport à la moyenne française



* Les taux sont plus marqués dans le département qu'en moyenne nationale pour les valeurs au-dessus de 1, et inversement pour les valeurs inférieures.

** Part des ménages dont aucun membre n'a d'emploi selon l'âge de la personne de référence.

Sources : Insee, RDL 2011, RP 2011, Taux de chômage localisés ; Pôle emploi ; CNAF ; MSA.

comme au niveau national, la précarité des enfants est elle aussi en progression. Fin 2011, 18,3 % des enfants mineurs puydômois vivent sous le seuil de pauvreté contre 15,5 % trois ans plus tôt. En revanche, la pauvreté des personnes seules recule, en particulier pour les femmes (- 1,6 point entre 2008 et 2011 contre - 0,2 point pour les hommes). Il en est de même pour les couples sans enfants (- 0,4 point en trois ans). Ces baisses s'expliquent essentiellement par le recul de la pauvreté chez les plus âgés où ces deux types de ménage sont particulièrement présents. Fin 2011, 9,8 % des Puydômois d'au moins 65 ans ont des ressources inférieures au seuil de pauvreté. Ils étaient 11,0 % en 2008. Cette amélioration est la conséquence d'une revalorisation des retraites ainsi que de l'arrivée de retraités bénéficiant de durées de cotisation plus longues ouvrant droit à des niveaux de retraite plus favorables. Le taux de pauvreté des seniors puydômois reste toutefois nettement supérieur au niveau national ainsi qu'aux autres départements du référentiel. Ceci peut s'expliquer par le caractère plus agricole du Puy-de-Dôme et le faible niveau des retraites de ce secteur d'activité. Les seniors sont ainsi proportionnellement plus nombreux à percevoir les allocations spéciales vieillesse (3,0 % en 2011) que dans les autres départements du référentiel (2,4 % en moyenne).

La crise accentue les écarts de niveaux de vie mais moins que dans le référentiel

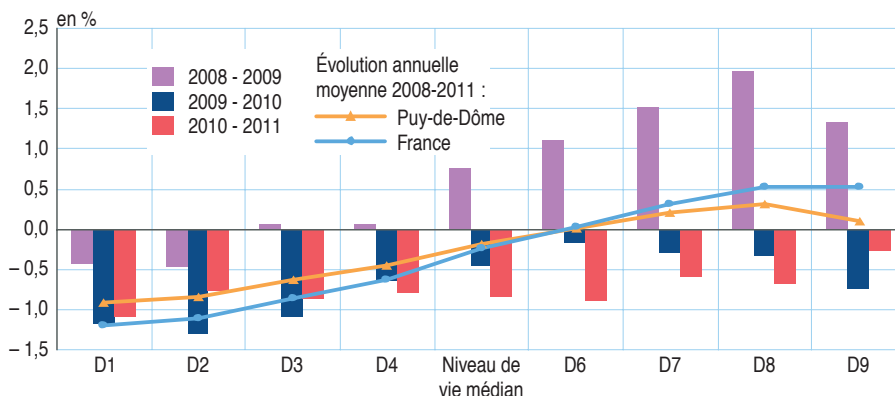
Le recul du niveau de vie des personnes les plus défavorisées s'accompagne d'une aggravation des inégalités de revenus. Comme l'ensemble des départements centrés sur une métropole régionale, le Puy-de-Dôme concentre des emplois à forte valeur ajoutée, les plus rémunérateurs. En 2011, 15 % de ses actifs ayant un emploi sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure, contre 14 % en moyenne dans les autres départements du référentiel. Le niveau de vie des fractions les plus aisées distingue donc ces départements de ceux dépourvus de grandes métropoles. En 2011, dans le Puy-de-Dôme, le niveau de vie médian atteint 1 622 euros mensuels par unité de consommation, soit une valeur proche de la moyenne métropolitaine (1 629). Le Puy-de-Dôme et tous les départements du référentiel sont ainsi dans le premier tiers des départements métropolitains rassemblant les niveaux de vie médians les plus élevés. La crise a toutefois entraîné une quasi-stagnation du niveau de vie médian des Puydômois. Il diminue de 0,18 % en moyenne annuelle sur la période 2008-2011, soit moins qu'en France métropolitaine (- 0,24 %) et que dans les départements du référentiel (Figure 4). La crise est aussi très sélective. Les plus pauvres sont touchés dès 2008. Leur niveau de vie se replie alors que celui des plus riches continue de progresser. L'infléchissement du niveau de vie n'atteint les plus favorisés que l'année suivante. Par conséquent, en trois ans, les inégalités de revenus s'amplifient : le niveau de vie des plus

aisés augmente ou stagne alors que celui des plus précaires diminue. Entre 2008 et 2011, dans le Puy-de-Dôme le niveau de vie des 10 % les plus riches progresse de 0,1 % en moyenne chaque année. Cette hausse reste nettement inférieure à la moyenne française (+ 0,5 %). Elle est aussi parmi les plus faibles du référentiel. Dès lors,

le Puy-de-Dôme est le département du référentiel où l'écart entre le niveau de vie des plus aisés et celui des plus modestes progresse le plus faiblement. En 2011, les 10 % des Puydômois les plus riches ont un niveau de vie 3,2 fois supérieur à celui du niveau de vie des 10 % les plus modestes contre 3,1 en 2008. ■

4 Les écarts de niveaux de vie se creusent entre 2008 et 2011

Taux annuel d'évolution des déciles du niveau de vie dans le Puy-de-Dôme



Lecture : entre 2008 et 2009, le niveau de vie des ménages les moins aisés (D1) a diminué de 0,4 %.
Source : Insee, Revenus disponibles localisés.

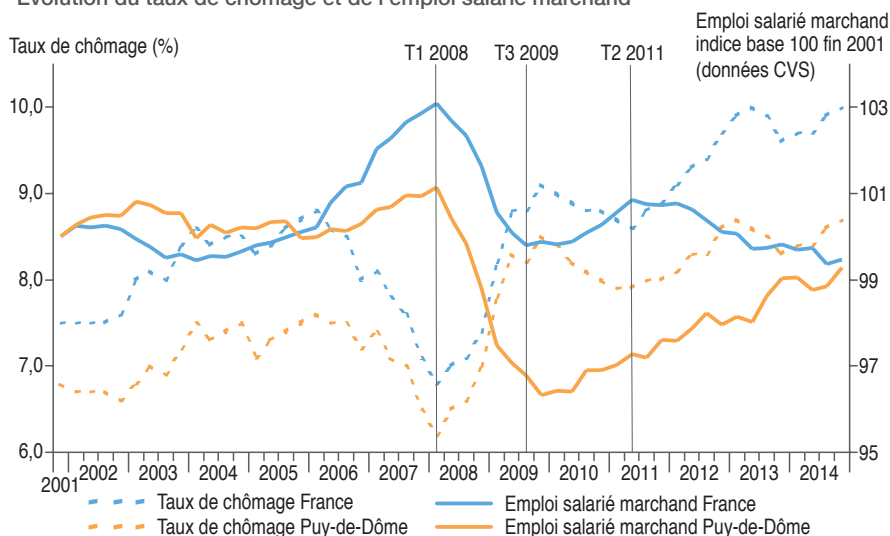
La pauvreté augmente dans un contexte de dégradation du marché du travail

L'aggravation de la pauvreté et de son intensité est à mettre en parallèle avec la contraction du marché du travail résultant de la crise économique. Au vu des évolutions de l'emploi salarié marchand, le Puy-de-Dôme traverse la période 2008-2011 plus difficilement que le référentiel. Ceci explique en partie l'augmentation plus marquée de l'intensité de la pauvreté. En trois ans, le Puy-de-Dôme perd ainsi 4 % de ses effectifs salariés marchands (Figure 5) soit plus qu'en moyenne dans le référentiel (- 3,5 %). Il s'en démarque par une contraction plus prononcée des emplois dans la construction (- 7,4 % contre - 3,9 % dans le référentiel) et l'intérim (- 20,4 % contre - 14,3 %). En revanche, de 2011 à 2014, poussé par une progression des emplois dans les services marchands (+ 4,2 %) et industriels (+ 1,7 %), l'emploi salarié marchand progresse de 1,7 % alors qu'il accuse une baisse de 2,4 % dans le référentiel.

Le taux de chômage augmente d'un point dans le Puy-de-Dôme entre la fin de l'année 2008 et celle de 2011, pour atteindre 8 % de la population active au 4^e trimestre 2011. Le niveau du chômage, tout comme sa progression, sont moins importants qu'au niveau national. Sur cette période, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (sans activité) progresse plus faiblement dans le Puy-de-Dôme (+ 19 %) que dans le référentiel (+ 28 %). Toutefois, la flambée du chômage de longue durée témoigne de la difficulté croissante pour les chômeurs à retrouver un emploi : 17 100 demandeurs d'emploi sont inscrits depuis au moins un an à Pôle emploi fin 2011, soit 50 % de plus que fin 2008. La part des chômeurs de longue durée (42 %) est plus importante dans le département qu'au niveau métropolitain (38 %) ou dans le référentiel (37 %). Malgré la reprise de l'emploi salarié marchand, la persistance du chômage pourrait se traduire par une poursuite de la hausse de la pauvreté, que ce soit pour les chômeurs arrivant en fin de droit ou pour les entrants sur le marché du travail qui peinent à s'insérer.

5 Détérioration du marché du travail pendant la crise

Évolution du taux de chômage et de l'emploi salarié marchand



Note : Les trois barres verticales correspondent aux dates de retournement de la courbe de l'emploi pour la France métropolitaine.
Source : Insee, Estimations d'emploi, Taux de chômage localisés.

Méthodologie

Référentiel : Départements centrés sur une grande aire urbaine proches en taille de population, nombre d'emplois et en part des cadres des fonctions métropolitaines : Calvados (Caen), Côte-d'Or (Dijon), Finistère (Brest), Indre-et-Loire (Tours), Loire (Saint-Étienne), Loiret (Orléans), Marne (Reims) et Meurthe-et-Moselle (Nancy).

Revenu disponible : Somme des revenus des membres du ménage, après redistribution, c'est-à-dire après prise en compte des principales prestations sociales et paiement des principaux impôts directs.

Niveau de vie : Revenu disponible ramené au nombre d'unités de consommation. Afin de tenir compte de la taille des ménages, par exemple pour traduire les économies d'échelle réalisées au sein d'une famille, le niveau de vie est calculé en divisant le revenu disponible du ménage par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le nombre d'unités de consommation est calculé selon le principe suivant : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.

Déciles, niveau de vie médian : Si l'on ordonne une distribution (ici de niveaux de vie), les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi :

- le premier décile (noté généralement D1) est le niveau de vie au-dessous duquel se situent les 10 % de personnes ayant les niveaux de vie les plus faibles ;
- le neuvième décile (noté généralement D9) est le niveau de vie au-dessous duquel se situent 90 % de la population, et au-dessus duquel se situent les 10 % de personnes ayant les niveaux de vie les plus élevés ;
- le niveau de vie médian correspond au cinquième décile. Il partage la population en deux. La moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur à ce niveau de vie médian.

Pauvreté monétaire, taux de pauvreté : Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution nationale des niveaux de vie : il se situe à 60 % du niveau de vie médian (seuil privilégié au niveau européen). Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée au seuil de pauvreté, soit 977 euros par mois et par unité de consommation en France en 2011.

Intensité de la pauvreté : Indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. Cet indicateur mesure l'écart relatif entre le niveau de vie médian des personnes vivant sous le seuil de pauvreté et ce seuil de pauvreté.

Le revenu de solidarité active (RSA) : En vigueur depuis juin 2009 en France métropolitaine le RSA est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent un niveau de revenu garanti. Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et les dispositifs associés d'intéressement à la reprise d'activité. Le RSA apporte également un complément de revenu à des travailleurs pauvres qui n'auraient pas pu bénéficier de ces aides. Si les ressources initiales du foyer sont inférieures au montant forfaitaire, la différence s'appelle le RSA socle. Le complément de revenu d'activité éventuel, égal à 62 % des revenus d'activité, s'appelle le RSA activité. Selon le niveau de ressources du foyer par rapport au montant forfaitaire et la présence ou non de revenus d'activité, un foyer peut percevoir une seule composante du RSA ou les deux.

Les différents seuils de niveau de vie évoqués dans l'étude

Niveau de vie évoqués dans l'étude			Puy-de-Dôme	France métropolitaine		
			en euros			
Niveau de vie médian	La moitié de la population a plus	9 ^e décile de niveau de vie	2 921	3 120	Intensité de la pauvreté	
			1 622	1 629		
	La moitié de la population a moins	Seuil de pauvreté				
Niveau de vie médian des personnes pauvres		977	977			
		792	787			

Source : Insee, Revenus disponibles localisés 2011.

Insee Auvergne

3 place Charles De Gaulle
BP 120
63403 Chamalières Cedex

Directeur de la publication :

Arnaud Stéphany

Rédaction en chef :

Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN : 2416-8785

© Insee 2015

Maquette : Insee

Mise en page : Chaumeil

Pour en savoir plus :

- Retrouvez les publications sur la pauvreté dans les trois autres départements auvergnats sur www.insee.fr.
- Levesque M., « En Auvergne, les emplois non qualifiés souvent occupés par des personnes surdiplômées », Insee Auvergne, Repères N°80, février 2014.
- Bouvet S., « La crise creuse les inégalités en Auvergne », Insee Auvergne, La Lettre N°90, juin 2013.
- Langin H., « Inégalité et pauvreté : état des lieux en France et en Auvergne », Insee Auvergne, Document de travail, juillet 2012.

